

BAC PRO ANIMATION

ENFANCE ET PERSONNES ÂGÉES

Vous avez envie de travailler auprès d'enfants, de personnes âgées ou autre à travers la conception de projets et la réalisation d'animations culturelles socio-éducatives ou sociales et ainsi favoriser l'expression et l'implication de tous les participants en stimulant leurs potentialités.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

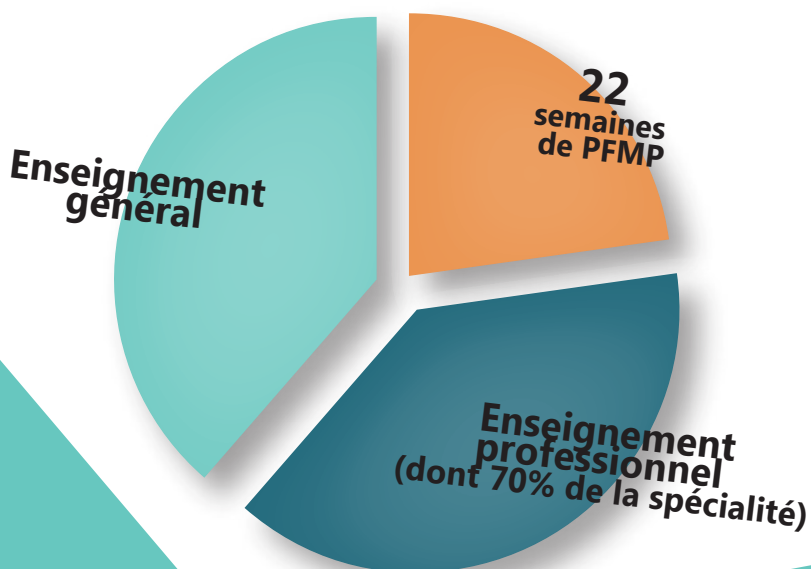
Le Baccalauréat Professionnel « Animation : Enfance et Personnes Agées » forme des animateurs généralistes, capables de concevoir et de réaliser des activités d'animation de nature variée, notamment auprès d'un public jeune et de personnes âgées en perte d'autonomie.

Les activités sont centrées sur 2 composantes :

- Méthodologique autour de la conduite de projet (conception, organisation, réalisation et évaluation)
- Relationnelle autour de l'accueil, de l'écoute, de la communication et de la dynamique de groupe.



ORGANISATION DE LA FORMATION



Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel

Ces mises en situation en milieu professionnel répondent à plusieurs objectifs : acquérir des compétences professionnelles, mettre en œuvre les acquis de sa formation et développer des compétences de communication. Elles sont des occasions privilégiées de préciser le projet professionnel des élèves.

- 6 semaines dans le secteur socio-culturel ou socio-éducatif (classe de seconde)
- 16 semaines en classes de première et terminale (8 semaines auprès de personnes âgées en perte d'autonomie et 8 semaines dans le secteur socio-culturel ou socio-éducatif)

Les 3 fonctions de la spécialité de l'enseignement professionnel

Mise en œuvre d'un projet d'animation

Après avoir pris en compte le projet de la structure, l'élève est amené à concevoir et à réaliser un projet d'animation.

Animation visant à l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens

L'élève conçoit, réalise et encadre des activités socio-éducatives et socio-culturelles.

Prévention santé environnement Economie droit

Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien-être personnel en établissement ou à domicile

Après avoir identifié les caractéristiques et les attentes des personnes en perte d'autonomie, l'élève conçoit et réalise des activités de maintien de la vie relationnelle, sociale et culturelle.

Qu'est-ce que la co intervention ?

Elle vise à donner plus de sens aux apprentissages. Au lycée, 2 heures de co intervention sont programmées par semaine en animation de binôme d'enseignements professionnel/général

L'enseignement général

- Français
- Histoire Géographie & Enseignement Moral et Civique
- Mathématiques
- Anglais
- Espagnol
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Education Physique et Sportive

+ **Particularité du lycée :** Langue des signes française (en option), demi-groupes privilégiés dans les enseignements

Poursuites d'études et emplois

BTS : Economie Sociale Familiale, Services et Prestations du secteur sanitaire et Social (SP3S)
Développement et animation de territoires ruraux

BUT (ex DUT) dans l'animation

Mention complémentaire animation gestion dans le secteur sportif

Diplôme de la jeunesse et l'éducation populaire BPJEPS à DEJEPS

Diplôme d'état Educateur spécialisé et éducateur de jeunes enfants

Le métier d'animateur :

Il peut exercer ses fonctions en structure public ou privé.
Exemples : Centre de loisirs, Associations, EHPAD, Maison de la jeunesse et de la culture, Centres sociaux...

La seconde professionnelle au lycée Jeanne d'Arc

- > Un **temps d'accueil** important pour favoriser l'intégration en début d'année de chaque élève et marquer son entrée dans la voie professionnelle.
- > Un **accompagnement personnalisé** en termes d'acquisition de méthodes de travail pour s'adapter aux exigences du lycée professionnel. L'organisation pédagogique le plus souvent en groupe restreint d'élèves favorise cet accompagnement.
- > Une **consolidation des acquis**, il s'agit de stabiliser les compétences et connaissances du socle commun de collège.